

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

tenue le 27 janvier 2005
à 13 h 30 HNE

Sont présents

M. Ken Nash	Administrateur et président par intérim
M. Laurie Comeau	Administrateur
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. Michel Rhéaume	Administrateur

et

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale
M. Sean Russell	Employé de la SGDN(Points 5 -11)

M. Marvin Stemeroff (Gartner Lee)	(Point 6)
M. John Davis (Golder Associates)	(Point 6)

Sont absents

M. Richard Dicerni	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Nash préside la réunion du 27 janvier 2005 du conseil.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 13 h 30 HNE.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion du 27 janvier 2005.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 10 décembre 2004, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé.

3. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite des réunions précédente du conseil.

4. Rapport annuel

La présidente dépose une version préliminaire du Rapport annuel de la SGDN à des fins d'observations générales. Elle passe en revue les principaux points qui retiendront l'attention dans le Rapport annuel 2004. Tout en faisant remarquer que cette version continue d'être mise au point, elle invite les membres du conseil à faire part de leurs commentaires sur l'approche générale adoptée pour rendre compte de l'exercice 2004.

Le président ouvre la discussion aux commentaires du conseil :

- Les membres du conseil se disent en faveur de l'approche exhaustive proposée pour rendre compte de tout l'éventail des messages clés issus des activités de mobilisation du public menées par la SGDN en 2004.
- En passant en revue la liste des activités de 2004, le conseil fait remarquer que malgré l'annonce faite préalablement par la SGDN dans les médias imprimés et à la radio de la tenue des séances d'information et de discussion publiques et les invitations qu'elle a lancées au grand public pour inciter les citoyens à faire connaître leur point de vue au cours de ces 121 rencontres tenues dans l'ensemble du pays, un peu moins de 900 personnes ont participé en tout.
- Les membres du conseil soulignent qu'il est important que la SGDN présente un compte rendu tant des commentaires reçus au cours des activités de mobilisation du public que des résultats du travail d'analyse poussé qu'elle a mené dans le cadre de l'examen des méthodes de gestion.
- Le conseil invite la SGDN à faire un compte rendu transparent des conclusions préliminaires qu'elle a tirées de la recherche et des évaluations des méthodes de gestion et à laisser entrevoir les orientations possibles de ses recommandations.
- Les membres du conseil suggèrent d'autres points dont le rapport pourrait traiter.

La présidente remercie les membres du conseil de leurs commentaires et mentionne que l'élaboration du Rapport annuel se poursuivra au cours des prochaines semaines afin de pouvoir soumettre une version finale à l'approbation du conseil à la réunion du 16 février 2005. (*)

5. Rapport d'étude préliminaire

La présidente passe en revue avec le conseil les points saillants d'un plan annoté qui a été élaboré pour guider le personnel de la SGDN dans la rédaction de l'ébauche du Rapport d'étude préliminaire que la Société prévoit publier à la fin d'avril 2005.

- Le Rapport d'étude préliminaire commencera par une description de la méthode de gestion privilégiée par la SGDN, accompagnée des raisons qui l'incitent à faire cette recommandation.

- Une grande partie du document sera consacrée à la discussion explicite des exigences de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* auxquelles doit satisfaire l'étude relativement à l'évaluation comparative des méthodes de gestion.
- Le document que le Conseil consultatif a mis au point à sa réunion du 22 janvier sera une composante importante du Rapport d'étude préliminaire. La présidente distribue aux membres du conseil des copies de ce document dans lequel le Conseil décrit de quelle façon il compte s'acquitter de son mandat législatif en ce qui a trait à la présentation de ses observations sur le Rapport d'étude de la SGDN.

Le président invite les membres du conseil à une discussion générale du plan proposé pour le Rapport d'étude préliminaire.

- Les membres du conseil se disent en faveur de l'approche générale proposée pour ce document.
- Le conseil souligne qu'il est important que la SGDN communique dans ce rapport de quelle façon elle a tenu compte des risques et des sujets de préoccupation cernés par le public. La présidente confirme que le Rapport d'étude préliminaire rendra compte des observations des citoyens sur la question, ainsi que des constatations qu'a faites la SGDN et des conclusions auxquelles elle en est arrivée dans le sillage de sa recherche exhaustive et de son évaluation approfondie des nombreuses facettes des différentes méthodes de gestion.

MM. Russell, Stemeroff et Davis se joignent à la réunion.

6. Évaluation comparative des coûts, des avantages et des risques

La présidente aborde ce point, dont l'objet est de présenter une mise à jour au conseil sur le travail d'analyse supplémentaire que la SGDN a commandé pour exploiter le travail de l'équipe d'évaluation en apportant un éclairage supplémentaire à l'examen des trois méthodes à l'étude. Golder Associates et Gartner Lee Limited ont entrepris ce travail à la demande de la SGDN dans le but :

- D'apporter de l'information quantitative et qualitative supplémentaire à la SGDN pour approfondir l'examen des trois options;
- De définir les coûts, les avantages et les risques des trois méthodes de gestion, en tenant compte des régions économiques où elles pourraient être mises en œuvre, pour faire ressortir les répercussions pouvant en découler dans les régions et qu'il faut prendre en compte dans la mise en œuvre.

La SGDN exigeait que Golder Associates et Gartner Lee Limited fondent leur travail sur l'analyse préliminaire réalisée par l'équipe d'évaluation de la SGDN et sur les huit objectifs définis par l'équipe pour guider l'évaluation des différentes méthodes de gestion. Les résultats de leur analyse et de leur discussion sont présentés dans des rapports contenant l'analyse technique et le résumé de l'évaluation des méthodes de gestion, lesquels examinent les risques, les coûts et les avantages à l'égard de régions économiques de référence.

La SGDN a également demandé des avis sur les différentes mesures qui pourraient être envisagées pour prévenir ou atténuer les répercussions socioéconomiques négatives qui pourraient découler de la mise en œuvre de l'une ou l'autre des trois méthodes de gestion. Les résultats de cette analyse sont présentés dans un rapport distinct.

Le conseil invite les présentateurs invités, M. Marvin Stemeroff de Gartner Lee Limited et M. John Davis de Golder Associates, à faire part des conclusions préliminaires de la comparaison des options effectuée à la lumière des huit objectifs qui constituent le cadre d'analyse établi par la SGDN.

- Les présentateurs parlent de la méthode retenue pour choisir des régions économiques de référence afin de comprendre les différents impacts possibles d'une région à l'autre. Ils précisent que la SGDN ne leur a pas demandé d'avis sur les régions à retenir pour la mise en œuvre. On leur a plutôt demandé d'examiner les caractéristiques d'un éventail de régions représentatives, présentant des différences sur les plans physique et socioéconomique, afin de mettre en lumière le genre de problèmes susceptibles de se poser au moment de la mise en œuvre dans différents types de régions.
- Les présentateurs énumèrent les différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs appliqués pour comparer les trois méthodes de gestion à la lumière des huit objectifs suivants : santé et sécurité du public, santé et sécurité des travailleurs, intégrité de l'environnement, sûreté, équité, bien-être des collectivités, viabilité économique et adaptabilité.
- Les présentateurs parlent de leur étude des possibilités d'inclure dans les plans de mise en œuvre des mesures pour :
 - prévenir ou atténuer les répercussions socioéconomiques de la mise en œuvre d'une méthode de gestion;
 - gérer le changement dans la collectivité;
 - renforcer la capacité de la collectivité à profiter des avantages;
 - gagner et conserver la confiance du public.

Une discussion du conseil s'ensuit au fil de la présentation.

- Les membres du conseil demandent des précisions sur l'évaluation des trois méthodes de gestion par rapport aux objectifs de sûreté et de sécurité :
 - MM. Stemeroff et Davis indiquent que les trois méthodes de gestion, à savoir l'évacuation en couches géologiques profondes, l'entreposage centralisé et l'entreposage à l'emplacement des réacteurs nucléaires, obtiennent des résultats comparables.
 - Cette constatation s'applique tant à l'objectif de la santé et de la sécurité du public qu'à celui de la santé et de la sécurité des travailleurs. Les trois options sont sûres et sécuritaires si leur conception et leur mise en œuvre sont conformes aux études de définition. La présentation indique simplement les aspects relativement différents des trois méthodes de gestion en ce qui a trait aux avantages, aux risques et aux coûts.

- Le conseil s'informe en particulier des constatations relatives aux risques liés au transport.
 - MM. Davis et Stemeroff indiquent qu'ils n'ont pas constaté de différence importante entre les trois méthodes sur le plan des risques liés au transport en ce qui a trait aux fuites potentielles de radioactivité. Toutefois, les risques associés aux accidents de la circulation, même s'ils sont très faibles, sont directement proportionnels à la distance parcourue. On souligne que l'entreposage à l'emplacement des réacteurs nucléaires ne comporte aucun transport et prévient ainsi les problèmes de sécurité et de sûreté qu'il faut gérer dans les deux autres méthodes de gestion centralisée.
- Les membres du conseil amorcent une discussion sur l'évaluation des options du point de vue de la viabilité économique :
 - Les présentateurs sont d'avis que les estimations de coûts élaborées par les propriétaires conjoints des déchets représentent des estimations complètes et raisonnables des options en se fondant sur l'étape de définition conceptuelle.
 - Le conseil pose des questions sur la présentation par Golder et Gartner Lee des coûts échelonnés dans le temps à l'aide de diagrammes de flux monétaires non actualisés, tout en soulignant que la valeur actualisée est une autre méthode utilisée pour le financement de ce genre de projets.
 - M. Stemeroff fait une distinction entre :
 - le financement – une pratique de financement connue et acceptée est fondée sur des estimations de la valeur actualisée;
 - la compréhension des répercussions socioéconomiques – pour lesquelles le profil des flux monétaires non actualisés de chaque méthode de gestion est utile pour décrire l'échéancier, les cycles de répétition et l'ampleur des répercussions socioéconomiques du projet sur les collectivités.
 - Les membres du conseil demandent des précisions supplémentaires sur les indicateurs appliqués par Golder et Gartner Lee à l'examen des autres aspects de l'évaluation. Il est précisé que les consultants s'en sont remis aux mesures et aux indicateurs de l'équipe d'évaluation comme base de leur analyse quantitative.

MM. Stemeroff et Davis se retirent de la réunion.

En réponse à la demande du président au sujet des étapes suivantes de ce travail, la présidente indique ce qui suit :

- Golder et Gartner Lee termineront leurs rapports dans les prochaines semaines.
- Ce travail de Golder Associates et Gartner Lee sera l'une des sources d'analyse auxquelles la SGDN se référera dans le cadre de la mise au point de sa propre évaluation interne des méthodes de gestion.
- Dans le cadre de sa propre évaluation finale des trois méthodes, la SGDN tiendra compte des travaux de l'équipe d'évaluation, des différents documents de recherche que la SGDN a consultés, y compris les travaux qu'elle a elle-même commandés.
- Elle souligne que la SGDN procédait à un examen supplémentaire des questions de sécurité en rapport avec les méthodes de gestion, car il s'agit d'un sujet qui préoccupait tout particulièrement les citoyens.

7. Méthode de gestion

La présidente invite Sean Russell, de la SGDN, à résumer les caractéristiques clés d'une méthode de gestion que la SGDN est en train d'élaborer.

- La méthode de gestion en cours d'élaboration vise à regrouper les caractéristiques positives des trois méthodes énumérées dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* d'une façon qui, de l'avis de la SGDN, est susceptible de mieux répondre aux valeurs et aux attentes des citoyens canadiens.
- La SGDN passe en revue ses observations sur les caractéristiques principales de cette méthode de gestion, inspirées des constatations issues tant du travail d'analyse de la SGDN que des activités de mobilisation du public.

Le président invite les membres du conseil à discuter :

- Les membres font remarquer qu'il est important que la SGDN tienne compte du point de vue des citoyens canadiens dans l'élaboration de ses recommandations aux termes de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. À cet égard, ils appuient la SGDN dans son examen de la meilleure façon de formuler une méthode de gestion qui viserait à satisfaire aux attentes du public.
- Le conseil se dit en faveur de l'orientation générale de la nouvelle approche proposée par la SGDN dans cette discussion initiale du concept qu'elle élabore et il est impatient d'en apprendre davantage sur cette approche lorsque la conception et l'établissement des coûts seront terminés.

8. Mise à jour sur le budget de 2004

La présidente fait le point sur les dépenses de fin d'année prévues pour 2004; les estimations préliminaires indiquent un montant de 8,9 millions de dollars.

La vérification externe confirmera les dépenses de 2004 et le montant non dépensé du budget de la SGDN en date de décembre 2004. La présidente indique que, conformément à l'orientation approuvée par le Comité de la vérification, des finances et du risque, elle soumettra à l'approbation des Membres les renonciations de fin d'année pour confirmer

que le budget non dépensé de 2004 peut être conservé et utilisé en 2005, selon les besoins et sous réserve de l'approbation préalable du conseil. (*)

9. Rapport du Comité de la vérification, des finances et du risque

Au nom du président du Comité de la vérification, des finances et du risque, M^{me} Malo fait un compte rendu de la réunion du Comité tenue le 7 janvier 2005.

En plus des points de discussion relatifs à l'examen du budget et au risque économique, le Comité a traité des modalités de la vérification externe des états financiers 2004 de la SGDN.

- Le Comité a eu droit à une présentation de l'équipe de vérification externe de Deloitte & Touche qui portait sur le plan proposé par les vérificateurs pour la vérification de fin d'année 2004 de la SGDN. Les vérificateurs ont passé en revue les objectifs de la vérification externe et les obligations respectives de la direction, du Comité de vérification et de l'équipe de vérification externe.
- Les vérificateurs ont passé en revue les domaines de vérification proposés et invité le Comité à discuter et faire des suggestions sur d'autres aspects qu'ils aimeraient voir traités dans la vérification.
- Le Comité a tenu une réunion à huis clos avec les vérificateurs externes, M. Gunn et M^{me} Zviedre, sans la présence de la direction de la SGDN.
- À la suite de la discussion avec les vérificateurs externes, le Comité a décidé d'adopter le plan de vérification et les conditions de la mission proposés par Deloitte & Touche pour la vérification externe des états financiers de la SGDN pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004.

10. Engagement

La présidente fait une brève présentation des rapports écrits qui ont été déposés au conseil d'administration aux fins d'information:

- Rapport de la Table ronde des leaders d'opinion organisée en décembre 2004 par le Forum des politiques publiques
- Résumé préliminaire des séances de discussions publiques de la SGDN
- Points saillants des deux premiers dialogues électroniques de la SGDN
- Aperçu des constatations issues des groupes de discussion de décembre 2004 de la SGDN.

Le président du conseil et la présidente font état des activités suivantes :

- Une rencontre tenue le 25 janvier 2005 avec la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
- Une réunion prévue le 31 janvier 2005 avec le ministre Efford, de Ressources naturelles Canada. Un membre du Conseil consultatif accompagnera les représentants de la SGDN;
- Les plans en cours pour qu'un membre du conseil effectue une courte visite de recherche à SKB, l'organisme responsable de la gestion à long terme du combustible irradié en Suède.

11. Calendrier de réunions

Le conseil d'administration passe en revue le calendrier de réunions de 2005.

Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 17 h HNE.

La secrétaire générale
Le 16 février 2005